

## #cestpourire pour prévenir le harcèlement scolaire à Nivelles



La Dernière Heure - 22 sep. 2021

Page 14

\* La Dernière Heure : Brabant Wallon

D'après certaines études, le harcèlement en milieu scolaire concerne un élève sur trois en fédération Wallonie-Bruxelles et depuis quelques années, ce phénomène se prolonge sur les réseaux sociaux. Ce qui fait qu'il est encore plus délétère et d'ailleurs, plusieurs affaires de ce type ont connu une issue dramatique. La cité des Aclots n'échappe pas à cette problématique et plusieurs acteurs de terrain ont décidé de se mobiliser ensemble pour élaborer un projet de sensibilisation comprenant plusieurs facettes.

Le Centre culturel, l'AMO Tempo, la Maison des Jeunes MJ Squad, Infor Jeunes Brabant wallon, la cellule de prévention de la Ville et le pool Jeunesse de la zone de police Nivelles-Genappe ont élaboré un "package" d'animations, à la fois dans les classes et à l'extérieur, qui sera lancé au début du mois d'octobre.

Ce qui n'est pas vraiment un hasard : les spécialistes des mécanismes du harcèlement scolaire estiment que c'est en octobre et en novembre que le phénomène se met en place, quand les groupes-classes sont constitués, que les élèves commencent à se connaître et que les éventuelles failles de certains apparaissent. L'idée des initiateurs de l'action est donc d'intervenir préventivement, au lieu de réagir à des situations déjà bien installées.

Le premier volet du projet "#cestpourire" aura lieu au Waux-Hall, du 4 au 11 octobre : sept représentations scolaires du spectacle "H@rcèlements", proposé par l'Alvéole Théâtre, sont programmées pour environ 1 500 élèves venus des écoles secondaires aclotes.

Tout commence comme une pièce normale, où l'on suit les mésaventures de Manon dans sa classe. Les mécanismes du harcèlement sont mis en évidence au travers de cette histoire inspirée de faits réels. Puis en deuxième partie, les acteurs rejouent certaines scènes et les spectateurs peuvent suggérer certains changements, pour modifier le cours de l'histoire. En troisième partie, les élèves posent des questions aux comédiens et reçoivent des réponses.

À noter, la pièce sera également présentée en "tout public", le 4 octobre à 19 h 30 au Waux-Hall, par exemple pour les parents mais aussi les professionnels qui voudraient voir ce spectacle.

Le "package" comprend aussi, pour les classes qui ont vu la pièce, une intervention à l'école des professionnels issus d'associations qui participent au projet. Deux volets sont prévus : deux heures d'expression artistique (rap, graff, gravure...) sur le thème du harcèlement et également un jeu de plateau, participatif, spécialement conçu pour la campagne. Elle permet aux élèves de se mettre dans la peau du harceleur, du témoin ou de la victime, et de réfléchir à l'attitude adéquate à adopter. Au total, 23 classes vont participer.

L'action comprend également une facette académique, avec une conférence du psychopédagogue de l'UMons, Bruno Humbeek, le 5 octobre à 18 h 30 au Waux-Hall. Grâce au financement de la ville de Nivelles, l'entrée à cette conférence sur les mécanismes du harcèlement sera gratuite.

Charlotte Egli

Plusieurs associations et institutions nivelloises ont travaillé ensemble, durant plus d'un an. Fifi

## Laisser les dirigeants au pouvoir aussi longtemps qu'ils sont élus ?



Le Soir - 22 sep. 2021

Page 14

\* Le Soir : Bruxelles, Wallonie

*La chancelière Angela Merkel est restée seize ans au pouvoir. Les électeurs le lui ont permis, mais est-ce sain d'un point de vue démocratique ?*

William Bourton

Seize ans : c'est le long bail qu'Angela Merkel a passé à la tête de l'Allemagne. Entre 2005 et 2021, elle aura croisé quatre présidents français et cinq présidents américains. On est évidemment très loin des onze locataires

de la Maison-Blanche défiés par Fidel Castro en plus d'un demi-siècle de pouvoir (absolu), mais en régime démocratique, et à notre époque de « dédagisme », c'est tout de même peu commun.

Au-delà de l'Allemagne et de la performance politique, faut-il se réjouir de ce genre de longévité en termes démocratiques ?

En France et aux Etats-Unis, pour reprendre deux pays évoqués, le nombre de mandats à la tête de l'Etat est limité à deux - respectivement de cinq et quatre ans. L'idée est de garantir le renouvellement du pouvoir exécutif. D'éviter que s'installe la routine, un manque de fraîcheur dans la gestion et la volonté d'innover, voire que le régime vire à la gérontocratie.

A contrario, la non-limitation des mandats permet en théorie aux dirigeants, s'ils sont réélus, d'engager des politiques à moyen et long terme, de ne pas verser dans le « court-termisme » si souvent dénoncé. D'assurer aussi une certaine stabilité - sous nos latitudes, au sein du Conseil européen par exemple, où la composition de l'équipe ne cesse de changer au gré de vingt-sept élections nationales.

Et puis, plus fondamentalement, existe-t-il en démocratie un principe supérieur à celui de la souveraineté du peuple ou, pour le dire de manière plus plate, au fait qu'il faut « respecter le choix des électeurs » ?

« C'est souvent dans les régimes présidentiels, où le chef de l'Etat émane directement de la volonté du peuple, qu'il y a des règles relativement claires sur le nombre de mandats successifs », explique Pascal Delwit, professeur de sciences politiques à l'ULB. « Dans les régimes parlementaires, il existe une forme de triangulation entre les partis qui gagnent l'élection, des discussions s'il n'y a pas de majorité absolue, et la négociation sur la personne du ou de la Premier/Première ministre. Limiter les mandats dans les régimes parlementaires est donc plus compliqué même si ça a du sens d'un point de vue démocratique. »

Pascal Delwit affirme ainsi qu'en Belgique, limiter à deux le nombre de mandats à la Chambre ou dans un parlement régional, par exemple, permettrait d'amener plus de gens, plus de jeunes notamment, à découvrir ce qu'est le pouvoir législatif ou gouverner en coalition. « Ça casserait aussi l'avantage des sortants en termes de réseaux, d'occupation des places importantes, etc. Un système de deux mandats pourrait aider à plus de renouvellement des hémicycles, ce qui, je crois, peut être un objectif tout à fait légitime dans une démocratie. »

Un marqueur démocratique

Le directeur général du Crisp (Centre de recherche et d'information socio-politiques), Jean Faniel, observe pour sa part que dans de nombreux pays du monde, l'enjeu est souvent de se maintenir au pouvoir même lorsque la Constitution a prévu une limitation du nombre de mandats. Cela peut donner lieu à des tours de passe-passe - comme le ballet Poutine-Medvedev aux postes de président et premier ministre en Russie, par exemple -, voire à des guerres civiles.

« Quelle que soit la manière employée, vouloir rester le plus longtemps possible au pouvoir est rarement un signe de grande inclination à la démocratie », estime Jean Faniel. « Pour le dire autrement, classiquement, renouveler régulièrement les dirigeants est plutôt vu comme une force de la démocratie. »

Mais Jean Faniel ne précise pas qu'il ne s'agit pas non plus d'une règle d'airain. Ainsi, en Allemagne, ni Angela Merkel ni son mentor Helmut Kohl naguère, chancelier de 1982 à 1998, ne peuvent être accusés d'avoir installé en Allemagne un système de maintien douteux au pouvoir. « Ils ont tout simplement réussi à asseoir une certaine légitimité et à se maintenir démocratiquement en place », précise-t-il. « Et si Angela Merkel avait décidé de se représenter cette année, elle aurait eu plus de chances de l'emporter qu'Armin Laschet... »

Par ailleurs, fait remarquer le directeur du Crisp, si M<sup>me</sup> Merkel est effectivement restée longtemps au pouvoir, ce qui lui a permis d'asseoir une certaine politique, elle a tout de même dû ajuster celle-ci, la faire évoluer au gré de l'arithmétique électorale et des alliances politiques qu'elle a dû nouer - pas toujours avec les mêmes partenaires d'ailleurs.

Pouvoir rendre des comptes

Anne-Emmanuelle Bourgaux, professeure de droit constitutionnel à l'UMons, confirme que ce que nous apprennent l'histoire du droit et l'histoire de notre régime, c'est que « l'aération et le changement du pouvoir », autre manière de dire sa limitation dans le temps, sont « des bébés de la démocratie ».

Ceci acté, elle concède que d'autres objectifs peuvent être rencontrés par la stabilité. « Un pouvoir stable est plus efficace qu'un pouvoir qui ne l'est pas », note-t-elle. « Un pouvoir qui dure peut aussi engendrer de meilleurs rapports de forces pour défendre ses objectifs. Ainsi il est évident qu'au fil du temps, sur la scène européenne, Angela Merkel était dans un rapport de forces favorable face à de jeunes gouvernants qui venaient d'arriver. Enfin, pourquoi empêcher les électeurs de voter pour un candidat sortant qui a bien servi la cause ? »

La question est d'autant plus légitime que, comme l'a montré, dans son essai Principes du gouvernement représentatif (Calmann-Lévy, 1995), le philosophe Bernard Manin, un des maîtres d'Anne-Emmanuelle Bourgaux, la portée démocratique d'une élection se situe essentiellement dans le jugement rétrospectif des électeurs sur le mandat qui vient de s'écouler. Il est donc important que des élus puissent se représenter en faisant ce qu'on appelle la « reddition des comptes ».

## Mesures ciblées

Entre limitation dans le temps et installation dans la durée, Anne-Emmanuelle Bourgaux plaide dès lors pour un compromis différent selon le niveau de pouvoir. En clair : limitation au niveau de l'exécutif et pas, ou moins, au niveau législatif. « La tentation d'abus du pouvoir, on l'observe plutôt du côté de l'exécutif dans l'ensemble du monde occidental, y compris chez nous, comme l'a montré la gestion de la crise sanitaire », affirme-t-elle. « Il faut absolument trouver des moyens de rééquilibrer le rapport de forces en faveur des parlementaires, et la limitation des mandats des membres de l'exécutif - à tous les niveaux de pouvoir, jusqu'à l'échelon local - peut être un de ces moyens. »

Reste qu'au niveau exécutif, on pourrait se demander si mieux vaut une « nouvelle tête » mal faite ou une « vieille tête » bien faite ? Ainsi, aux Etats-Unis, en 2016, un troisième mandat d'Obama n'aurait-il pas été préférable à l'expérience disruptive « Trump » ?

« La vraie question, c'est le casting démocrate et les raisons pour lesquelles Donald Trump a accédé au pouvoir », répond Anne-Emmanuelle Bourgaux. « S'il y avait eu un mandat de plus de Barack Obama, on n'aurait fait que poser un sparadrap... En termes démocratiques, il y a plus de risques à laisser s'éterniser un pouvoir qu'à le limiter. »

William Bourton